

Bachelier en gestion des ressources humaines

HELHa Tournai - Frinoise Rue Frinoise 12 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE G203 Sciences humaines: Sociologie			
Code	SORH2B03	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	40 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Maxime BIVORT (maxime.bivort@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à amener l'étudiant à mieux comprendre le travail et comment les situations professionnelles et l'expérience individuelle s'ancrent dans un cadre relationnel, organisationnel et sociétal. La mise en perspective des théories principales en sociologie du travail et des organisations est abordée afin de renforcer les capacités de compréhension et d'analyse des situations socio-professionnelles.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **Interagir avec son milieu professionnel**

- 2.1 Analyser les contextes sociopolitique, économique et technique influençant le fonctionnement des organisations
- 2.2 Adopter une attitude de veille sociale dans toutes les matières touchant au métier

Compétence 3 **Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable**

- 3.1 Appliquer avec discernement les codes déontologiques liés à la gestion des ressources humaines
- 3.2 Engager sa responsabilité dans les décisions à prendre et les actes à poser en matière de gestion des ressources humaines
- 3.3 Promouvoir la responsabilité sociale des entreprises

Compétence 5 **Établir des actions " relations humaines" en cohérence avec le projet, la stratégie, la politique de l'organisation dans des contextes nationaux et internationaux**

- 5.2 Promouvoir des conditions de travail, un climat social de qualité et respecter les partenaires sociaux

Compétence 6 **Adopter un esprit scientifique et de recherche pour optimiser les prises de décisions, la mise en œuvre des plans d'action et les évaluer**

- 6.1 Identifier et circonscrire une problématique en gestion des ressources humaines

Acquis d'apprentissage visés

Voir fiche d'Activité d'Apprentissage ci-jointe.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SORH2B03A Sociologie du travail

40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Exceptions après délibération du jury :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage de l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2022-2023 posté sur ConnectED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier en gestion des ressources humaines

HELHa Tournai - Frinoise Rue Frinoise 12 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sociologie du travail			
Code	23_SORH2B03A	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	40 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Maxime BIVORT (maxime.bivort@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Prenant suite au cours de sociologie générale, le cours de la sociologie du travail vise à amener l'étudiant à mieux comprendre le travail et comment les situations professionnelles et l'expérience individuelle s'ancrent dans un cadre relationnel, organisationnel et sociétal. La mise en perspective des théories principales en sociologie du travail et des organisations est abordée afin de renforcer les capacités de compréhension et d'analyse des situations socio-professionnelles.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Amener l'étudiant à comprendre comment l'expérience de travail s'ancre dans des éléments de contingence organisationnelle et sociétale
- Donner des grilles de lecture des phénomènes relationnels et subjectives au travail et en organisation
- Prendre en compte les différents systèmes relationnels et les différents types de rationalité au travail et en organisation
- Être capable de discuter des différents modes d'articulation organisationnelle du rapport entre travail et activité et entre les relations industrielles et la gestion du travail.

Compétences visées et capacités prioritaires

Compétence 2 : Interagir avec son milieu professionnel

Analyser les contextes sociopolitique, économique et technique influençant le fonctionnement des organisations

Compétence 5 : Etablir des actions "Relations Humaines" en cohérence avec le projet, la stratégie, la politique de l'organisation dans des contextes nationaux et internationaux

Promouvoir des conditions de travail, un climat social de qualité et respecter les partenaires sociaux

Compétence 6 : Adopter un esprit scientifique et de recherche pour optimiser les prises de décisions, la mise en œuvre des plans d'action et les évaluer

Identifier et circonscrire une problématique en gestion des ressources humaines

Recueillir, traiter, analyser et présenter des données quantitatives et qualitatives en vue d'une exploitation concrète en matière d'actions ressources humaines

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les thématiques suivantes sont abordées dans le cours :

1. Émergence socio-historique des notions du travail et de l'activité
Modernisation, industrialisation et division du travail
Valeur et propriété du travail
Le potentiel d'émancipation, d'aliénation et de structuration
Le travail comme objet d'étude
Le travail, une culture ?
Le travail comme construction sociale
2. Introduction à la sociologie des organisations
L'organisation bureaucratique
L'organisation scientifique et gestionnaire du travail
Les relations humaines
L'acteur et l'analyse systémique/stratégique
3. Travail, relations industrielles et action collective
4. Le travail comme expérience sociale

Démarches d'apprentissage

Le cours se développe à travers une présentation des théories principales apportées par l'enseignant et illustrées et mises en discussion à travers une ambiance réflexive de débats de groupe. Des séances de travail collectif sont organisées spécialement autour des différentes organisations du travail. L'enseignant illustre la matière à l'aide d'extraits vidéos et à travers des exemples issus de l'actualité.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les étudiants peuvent s'appuyer sur les dispositifs d'aide à la réussite de la HELHa à Tournai (Catégorie sociale). L'enseignant adopte une attitude ouverte pour remédier de manière adéquate dans des situations individuelles spécifiques.

Sources et références

Alter N. (dir.), (2006), Sociologie du monde du travail, Paris, PUF, 2006, 337p.
De Coster M. ; Pichault F., Traité de sociologie du travail, Bruxelles, De Boeck Université, 1994.
Dubet F. (2006), Injustices. L'expérience des inégalités au travail, Paris, Seuil.
Méda D., Le Travail. Une valeur en voie de disparition, Champs essais, Aubier, Paris, 2010(1995), 401p.
Rouleau L. (2007), Théorie des organisations. Approches classiques, contemporaines et de l'avant-garde, Québec, Presses Universitaires du Québec, 2007, 263p.
Scieur P., Sociologie des organisations. Introduction à l'analyse de l'action collective organisée (3ème éd.), Paris : Armand Colin (coll. Cursus), 2011, 211p..
Stroobants M., Sociologie du travail (3ème éd.), Paris : Armand Colin (coll. 128), 2010, 188p.
Lafaye C., Sociologie des organisations, Paris, Armand Colin, 2014

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Différents supports seront indiqués et distribués durant le cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q 1

Examen écrit pour 75 % des points et production journalière (projet) pour 25% des points.

Q 3

Examen écrit pour 100 % des points

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Prj	25				
Période d'évaluation	Exe	75			Exe	100

Prj = Projet(s), Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).